

Communiqué de presse

28 juin 2018

La CCI Seine Estuaire a inauguré l'espace Entreprendre, dédié à la création et aux porteurs de projets

Léa Lassarat, Présidente de la CCI Seine Estuaire, Christophe Doré, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Seine-Maritime et Janette Cacioppo, Présidente de la commission création transmission d'entreprise de la CCI Seine Estuaire, ont inauguré ce mercredi, l'espace Entreprendre, dédié à la création et aux porteurs de projets du territoire de l'Estuaire.

L'espace Entreprendre

L'espace entreprendre de la CCI Seine Estuaire est un espace partagé avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour être au plus près des porteurs de projets. Cet espace propose un accompagnement individuel pour concrétiser tout projet de création, de reprise et de cession d'entreprise : conseils, rendez-vous experts, formations spécifiques...

Le label « Entreprendre en France »

L'accompagnement proposé par la CCI Seine Estuaire est certifié label "Entreprendre en France" et récompense le service Création Reprise Transmission de la CCI Seine Estuaire pour la qualité de ses conseils et de son accompagnement auprès des créateurs et repreneurs d'entreprise et du suivi des nouveaux dirigeants.

Depuis février 2018, la CCI Seine Estuaire est la seule CCI de Normandie à être labélisée sur les 4 référentiels : Créer / Reprendre / Démarrer / Transmettre. Elle travaille selon un référentiel national d'accueil et d'information et propose un parcours personnalisé aux créateurs et repreneurs : information, formation, conseil, suivi et accompagnement avant et après l'immatriculation.

L'espace Entreprendre s'engage sur 10 points pour aider les entrepreneurs à réussir leurs projets

- Accueil des porteurs de projets : présentation des prestations et des conditions d'intervention.
- Orientation : le cas échéant, vers un autre organisme ou un intervenant pouvant répondre de façon plus adaptée aux besoins des porteurs de projets.
- Accompagnement permettant d'aider les porteurs de projets à appréhender le métier de chef d'entreprise et leur offrir les meilleures chances de réussite, faciliter l'intervention des organismes financiers.
- Confidentialité des projets accompagnés.
- Référent : un conseiller référent, interlocuteur privilégié à chaque étape de l'accompagnement.

- Compétences : mises à disposition des futurs dirigeants des conseillers experts et des intervenants compétents.
- Délais de réponse garantis.
- Moyens matériels : mise à disposition de moyens matériels adaptés à l'élaboration des projets.
- Qualité : mise en place d'une démarche d'amélioration continue du service rendu aux porteurs de projets et aux nouveaux entrepreneurs.
- Réseau Entreprendre en France : s'impliquer dans le réseau CCI-Entreprendre pour mieux satisfaire les attentes de nos visiteurs et nos partenaires.

Téléchargez les photos de l'Espace et de l'inauguration :

<https://wetransfer.com/downloads/ddb52967badd9060a0560a7dc47f7a5720180628083432/8c0f10b52978b638a39b6ab9bcbac86d20180628083432/5cb894>

Photos disponibles jusqu'au 4 juillet inclus.

Contact espace Entreprendre : Fatiha Tout - ftout@seine-estuaire.cci.fr - Tel : 02 35 11 25 84

Contact presse : Marianne Dalloz - mdalloz@seine-estuaire.cci.fr - Tel : 02.35.55.27.29

La Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire a pour mission de soutenir les entreprises de son territoire à chaque étape de leur développement, de représenter les entreprises dans les débats essentiels pour l'avenir de l'Estuaire de la Seine et d'animer la vie économique de son territoire. Elle représente aujourd'hui plus de 18.000 entreprises industrielles, commerciales et de services, situées sur un territoire comprenant le Pays de Caux - Vallée de Seine (Fécamp, Bolbec), la Pointe de Caux (Le Havre) et le Pays d'Auge (Lisieux, Honfleur).

Suivez-nous :

